



FORMATION

Entreprise en difficulté : Quel est le rôle et la mission du CE ?

Référence :

057-314-12

Durée :

2 jours

Cette formation est spécifique pour les élus de comité d'entreprise dont l'entreprise est « en difficulté » ; l'objectif de cette formation, après avoir balayé le registre des difficultés, est de vous sensibiliser au rôle du CE dans ces périodes difficiles. Se poser les bonnes questions, demander des documents pour identifier les conséquences possibles sur l'emploi et la vie de l'entreprise.

Public

Secrétaire de CE
Secrétaire adjoint de CE
Trésorier de CE
Trésorier adjoint de CE
Membres élus

Pré-requis

Aucun

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Identifier les difficultés auxquelles est confrontée l'entreprise et quel est le rôle du CE ? Evaluer les risques sociaux ?
- Connaître les principales règles des procédures d'exception (Sauvegarde & RJ)
- Savoir ce qu' est vraiment une consultation sur une réorganisation incluant un éventuel « PSE » (Plan de Sauvegarde de l'Emploi) et comment cette consultation devra être menée (rappel de la procédure). Quels sont les documents obligatoires ? Eviter de tomber dans les pièges de la procédure.
- Savoir répondre tactiquement par une stratégie CE claire

Méthodes pédagogiques

- Supports de cours
- Mise en situation
- Réflexion
- Attestation de formation



FORMATIONS ET SERVICES AUX ENTREPRISES

PROGRAMME

Entreprise en difficulté : Quel est le rôle du CE ? Que faire ?

- Qu'est ce qu'une entreprise en difficulté ?
 - Importance du contexte économique
 - Caractérisation des difficultés possibles

- Retour rapide sur les fondamentaux économiques (appréhender rapidement certains concepts clés de l'économie d'entreprise).
 - L'entreprise dans un groupe ?
 - Savoir lire rapidement un compte de résultat
 - Le bilan : comment interpréter sa structure ?
 - L'annexe de la liasse : une source d'information importante
 - Quelques « clignotants » faciles à surveiller

- Comment construire un rapport de force ?
 - Utiliser du Droit d'Alerte du CE ?
 - Quand et comment l'utiliser ?

- Connaître les principales règles des procédures d'exception qu'une entreprise en difficulté peut vivre (Sauvegarde / Cessation de paiement / Redressement Judiciaire...)

- Faire appel à un expert-comptable ?
 - Dans quels cas ? Quelles sont les interventions possibles ?
 - Comment agir ?

- Savoir ce qu'est une consultation sur une réorganisation incluant un éventuel « PSE » (*Plan de Sauvegarde de l'Emploi*) et comment elle devra être menée (rappel de la procédure). Quels sont les documents obligatoires ? Quels sont les documents que le CE doit recevoir ?

- Construire une alternative crédible au projet de l'entreprise, le cas échéant

- Comment travailler avec le CHSCT ?
 - Le cas particulier de l'expert en nouvelles technologies. Quid de son rôle ?
 - deux possibilités de recours à l'expertise pour les représentants du personnel : Le CE et le CHSCT...